

ANALYSE D'ENTRETIENS BIOGRAPHIQUES ET PLACE DE LA DIMENSION SUBJECTIVE EN SOCIOLOGIE

Marie-Laure Chaix

AgroSup Dijon
Unité de recherche « Formation et développement professionnel »
2 rue des Champs Prévois
BP 1607
21036 DIJON CEDEX
ml.chaix@agrosupdijon.fr

Mots-clés : *entretien biographique, méthode d'analyse structurale, transaction identitaire, socialisation, dimension subjective*

Résumé. « Outil de l'analyse sociologique » comme le dit Dubar (1999), l'entretien biographique est aussi lieu de mise en évidence des transactions « internes » et « externes » des personnes interviewées, bases de la notion d'identité. L'analyse d'entretiens biographiques réalisés avec de futurs directeurs d'établissements d'enseignement secondaire a pour objectif de mettre à l'épreuve la méthode et, ce faisant, de faire avancer la compréhension (y compris critique) de la construction des identités – et, notamment, de leur dimension subjective – dans nos travaux sur la formation.

La socialisation est une des dimensions de la formation. Parmi les théories de la socialisation, celle de Claude Dubar (2002) a retenu mon attention parce qu'elle s'inscrit dans le courant de ce que Dubar appelle « la construction sociale de la réalité »¹. Outre l'idée que la socialisation n'est pas réservée aux premiers âges de la vie, elle n'est plus définie comme « apprentissage de la culture », ou « incorporation d'un habitus » (2002, p. 9-10) ; il y a émergence d'une conception nouvelle de la socialisation à la fois « compréhensive » et « constructiviste ». « Ces processus de socialisation produisent des identités d'acteurs qui ne se réduisent ni à des habitus de classe ni à des schèmes culturels. » (2002, p. 9-10).

La notion d'identité est au centre de cette théorie, « elle tente d'introduire la dimension subjective, vécue, psychique, au cœur même de l'analyse sociologique » ; la division du Soi comme réalité originaire de l'identité n'est pas supprimée, elle est installée « dans le social lui-même » et peut être abordée « par le biais de l'expression individuelle des "mondes subjectifs" qui sont à la fois des "mondes vécus" et des "mondes exprimés" donc saisissables empiriquement (Demazière et Dubar, 1997) » (2002, p. 109), notamment par les entretiens.

Avec Didier Demazière, Claude Dubar (1997) a donné une traduction empirique de cette conception de la socialisation en réalisant l'analyse d'entretiens biographiques de jeunes en difficulté d'insertion, selon une approche structurale.

Parce que la place accordée à la subjectivité dans la construction du social m'intrigue, mon premier projet de communication, avait été, à partir de l'utilisation de la méthode d'analyse structurale, de mieux comprendre comment est prise en compte « la dimension subjective, vécue, psychique » constitutive des dynamiques identitaires.

¹ Cf. Dubar, 2002, Chapitre 4, qui lui permet de construire le Chapitre 5 : « Pour une théorie sociale de l'identité » Référence à Peter Berger et Thomas Luckman, *The Social Construction of Reality*, (1^{ère} éd. 1966, trad.fr. 1986)

C'est-à-dire que je m'intéressai au premier chef au processus de « double transaction ». Et parce qu'il se donne à lire dans l'analyse structurale des entretiens biographiques, je voulais mettre à l'épreuve de la méthode un corpus d'entretiens réalisés avec des personnels d'établissements secondaires qui viennent d'être acceptés sur une liste d'aptitude aux fonctions de direction².

La communication envisagée devait comprendre trois parties. D'abord *l'exposé de la méthode structurale* selon Demazière et Dubar. Ensuite *l'usage de cette méthode avec quelques entretiens de directeurs aux itinéraires proches* afin de comprendre en quoi « ils peuvent parler des mêmes situations ou événements avec des mots, des catégories, des jugements différents qui ne viennent donc pas mécaniquement de ces "conditions" ». Dans un troisième temps, il devait s'agir *d'inférer un travail sur les modes d'élaboration des transactions subjectives propres à cette catégorie professionnelle et, notamment, sur l'importance de ces transactions « internes » au moment de la socialisation à un nouveau rôle, à une position sociale plus exposée que celles occupées jusque-là, à la nécessité de faire face, donc, à l'importance accrue des transactions externes.*

La complexité de la tâche rencontrée au moment de la mise en pratique de la méthode m'amène à limiter mon ambition et à mettre l'accent, dans cette communication, d'une part, sur les processus de la double transaction et l'exposé de la méthode d'analyse structurale, d'autre part, sur les premières réflexions issues de son usage dans le cadre d'un entretien de futur directeur.

1ère partie : les processus de double transaction, place de la subjectivité dans la construction identitaire

Dans la Préface à la 3^{ème} édition de son ouvrage sur « La socialisation » (2002), Dubar, lui-même indique pour quelles raisons, malgré les contresens dont elle fait l'objet, il ne renonce pas à la notion d'identité : ce terme « a l'avantage de mettre l'accent sur une des dimensions les plus importantes de l'approche développée longuement dans ce livre : *la subjectivité au cœur même des processus sociaux.* » (2002, p. 12). En essayant de comprendre le caractère central attribué en sociologie aux « mondes vécus », mon objectif est, de comprendre, aussi, pourquoi cette notion a été beaucoup utilisée en formation professionnelle, pourquoi elle m'a parue particulièrement pertinente à utiliser dans le cadre des formations de stage et en alternance école-entreprise.

En ce sens, c'est d'abord, la notion de « stratégies identitaires » rencontrée dans l'ouvrage collectif de Camilleri (1990) qui a suscité mon intérêt lors de recherches où il s'agissait de comprendre comment s'articulait le « vécu » subjectif des personnes et les valeurs et objectifs des contextes de vie et d'action différents de leurs premières acculturations. Ce sont aussi les travaux rassemblés par P. Tap (1988) sur la genèse de l'identité et ses différentes fonctions dans le développement de l'enfant jusqu'à la notion d'identité de projet à l'adolescence qui ont rejoint mes préoccupations sur la formation.

Dans un ouvrage-bilan publié en 2006 sur la construction de son parcours de sociologue, C. Dubar montre comment sa conception de la sociologie est fondée sur une « théorisation ancrée dans les données, va-et-vient permanent entre le terrain et la théorisation, supposant une forte dose d'induction et un usage adéquat de la comparaison permanente (Demazière et Dubar, 1997) ». C'est cette position qu'il mettra en œuvre dans chacune de ses enquêtes, ce qui lui permettra de progresser dans ses constructions théoriques du social. Cette « capacité à apprendre

² Deux séries d'entretiens ont eu lieu, la première au moment de leur formation, la seconde au moment de leur affectation. Si un seul des premiers entretiens a été retenu pour cette communication, c'est pour des raisons liées à la complexité de la mise en œuvre de la méthode d'analyse dont la compréhension a demandé plus de temps que prévu, notamment du fait de son utilisation avec sur un corpus très différent de celui des jeunes en insertion. Pour autant cette analyse a rempli son office en permettant de comprendre le processus central de double transaction.

du terrain », il va la développer dans cinq enquêtes principales, les deux dernières étant particulièrement fécondes du point de vue des méthodes et concepts concernant l'identité.

C'est ainsi que dans la quatrième (1986-1989), l'observation et la comparaison de six entreprises aux prises avec l'innovation et à la nécessité de mettre en œuvre des actions de formation, aboutit à une théorisation en trois logiques d'innovation caractérisant les entreprises ; chaque logique repose sur *une forme spécifique de double transaction entre l'organisation et les salariés*. Les entretiens menés avec les salariés montrent « comment la transaction individualisée entre les salariés et leur entreprise était au cœur de ces logiques » (2006, p. 118), d'où la diversité de leurs discours sur les "innovations" et le bénéfice que certains y trouvent et que d'autres, dans des conditions analogues, n'y trouvent pas.

Dans l'ouvrage de 1997 publié avec Demazière, il revient sur l'importance de la mise en œuvre de la démarche inductive dans la construction de la double transaction. Et il essaie d'en donner une approche concrète par l'usage de la méthode structurale dans l'analyse d'entretiens biographiques réalisés auprès de jeunes en insertion : « L'idée de la double transaction est inséparable de la mise en œuvre de la démarche inductive partant d'une tentative pour comprendre un récit biographique. » (p. 330).

2ème partie : la méthode d'analyse structurale

Cette méthode est élaborée avec Demazière et exposée dans l'ouvrage de 1997. L'élaboration et la mise en œuvre de cette méthode sont donc postérieures à la construction d'une théorie de la socialisation centrée sur la construction des identités professionnelles (1991, 1^{ère} édition).

La généralisation des entretiens dans le cadre des recherches sociologiques amène à poser la question du statut de la parole des personnes interviewées et des personnes elles-mêmes dans la relation avec les chercheurs, des méthodes utilisées pour l'analyse de cette parole « ordinaire » et de sa traduction en « langage savant ». La position prise par Demazière et Dubar est celle-ci : c'est parce que le récit peut être analysé comme « une grande phrase » qu'on peut lui « appliquer les principes de l'analyse structurale (selon Barthes) et mettre en évidence des "formes narratives" qui sont autant de manières d'articuler du temporel et du spatial, des contraintes (d'ordre syntaxique) et des choix (d'ordre sémantique) » (Demazière et Dubar, 2001). L'entretien peut être ainsi analysé à deux niveaux : "le niveau syntagmatique" considéré comme vecteur du "processus identitaire par soi" et "le niveau paradigmatique" comme "expression du "processus identitaire par autrui".

L'analyse elle-même comprend deux étapes : une descriptive et une interprétative.

2.1 Dans l'étape descriptive, l'entretien (entièrement retranscrit) est analysé selon trois niveaux différents :

- Les Séquences de récit (S) : elles décrivent des événements, actions ou situations rencontrées par le locuteur et présentées comme des informations sur les faits.
- Les Actants (A), personnages qui jouent un rôle dans le récit : grandes articulations de la praxis, c'est-à-dire des systèmes de personnages concrétisant des perspectives sur l'action et constituant une structure paradigmatique. Unités qui font intervenir un personnage qualifié par l'auteur et qui mettent en scène des relations.
- Les Propositions argumentaires (P), unités contenant un jugement ou une appréciation sur un épisode, un intervenant ou tout autre objet, donnent le sens subjectif ; c'est à ce niveau qu'il y aura articulation des deux niveaux précédents et leur intégration dans un discours argumentaire destiné à un interlocuteur ; c'est le lieu principal d'expression des « mondes vécus » et, donc, de la subjectivité.

Dans le « tableau récapitulatif et simplificateur des correspondances entre les niveaux de description structurale des récits, les concepts-clés de la sémantique la plus classique et le

sconcepts sociologiques interprétatifs auxquels (ils) sont parvenus », Demazière et Dubar (1997, p. 332), le concept de transaction biographique est mis en relation avec la description des séquences : « la transaction biographique est un concept forgé pour rendre compte de la manière dont des sujets présentent les « choix », « étapes », « événements significatifs » de leur parcours. Ils doivent « négocier avec eux-mêmes » (Strauss, 1989) la manière dont ils vont raconter, mettre leur vie en intrigue, insister sur la détermination de l'ordre des choses ou sur le déploiement de leur volonté libre. Toute formulation peut être lue comme le résultat d'un certain type de transaction avec soi-même privilégiant soit le volontarisme d'un « projet », soit le fatalisme d'une contrainte. En ce sens, ce type de transaction doit être lisible à travers l'analyse des « fonctions » du récit, de l'agencement et de la formulation des séquences, de la logique sous-jacente à l'expression des étapes de la biographie. » (1997, p. 330).

Niveaux de description	Concepts sémantiques	Concepts sociologiques	
Fonctions du récit (séquences)	Axe syntagmatique	Transaction biographique	Mettre sa vie en intrigue, insister sur la détermination ou la volonté libre
Actants du récit (personnages)	Axe paradigmatique	Transaction relationnelle	la manière dont le sujet rend compte de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance attribuée par tel ou tel partenaire de son parcours, des rapports sociaux
Narration du récit (propositions argumentées), formes argumentaires	Ordre catégoriel (univers de croyances)	Formes identitaires (mondes socioprofessionnels)	Niveau d'articulation des deux transactions Une forme identitaire est nécessairement partagée par tous ceux qui se réfèrent au même ordre catégoriel et développent le même type d'argumentation.
Stratégie discursive	Enonciation	Dynamiques identitaires	

Tableau 1 : Tableau récapitulant les correspondances entre les niveaux de description structurale des récits, les concepts-clés de la sémantique et les concepts sociologiques interprétatifs Demazière et Dubar (1997, p. 332),

Par contre, « la transaction relationnelle est mise en œuvre dans l'intervention et la qualification des « actants » du récit. Elle a pour enjeu la manière dont le sujet rend compte de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance attribuée par tel ou tel partenaire de son parcours. Elle concerne la manière dont les relations entre le sujet et les partenaires de sa biographie sont mises en mots dans le récit. Elle permet de comprendre la nature des rapports sociaux qui organise la « monde vécu » du sujet et la place qu'il y occupe.

L'articulation des deux transactions précédentes se constate à travers ce que Barthes appelle la « narration » et Ricoeur l' « intrigue » du récit. » Demazière et Dubar l'identifient « aux formes argumentaires déployées par le sujet pour tenter de convaincre le chercheur (...) Elle est au cœur de la construction d'une cohérence entre les diverses étapes de « temporelles » de la biographie et la configuration « spatiale » des acteurs du « drame social du travail » (« *social drama of work* »,

E.C. Hughes, 1958).» (1997, p. 330) Cette double transaction « forme le noyau distinctif d'une forme identitaire lisible à travers l'agencement des catégories-clés du récit (« ordre catégoriel ») et la forme argumentaire du discours (« univers de croyances »). »

2.2 *Suit un travail d'interprétation sociologique, de comparaison et de schématisation*

Un « schème spécifique » à chaque récit est construit, puis un « schème commun » à plusieurs récits. Ce travail est fondé sur l'idée que « une forme identitaire est nécessairement partagée par tous ceux qui se réfèrent au même ordre catégoriel et développent le même type d'argumentation. » Les deux auteurs reviennent à cette occasion sur la définition de la notion de forme identitaire : « Son origine est sociale, elle représente du social intériorisé, une forme de socialisation construite au cours d'un parcours typique et dans des relations d'un certain type. Elle est inséparable des processus sociaux par lesquels elle s'est construite (Dubar, 1991). » « Cette forme identitaire n'est pas statique (...). Elle est appropriée diversement selon chacun des sujets qui lui imprime sa marque spécifique plus ou moins forte. Cette dynamique identitaire s'analyse notamment à travers les processus d'énonciation dans le langage. Chacun a une manière bien à lui de dire « je ». Chacun s'approprie, dans son temps biographique, un langage bien à lui. Les degrés de variation à l'intérieur d'une forme identitaire sont diversement présents selon la nature des expériences sociales d'une époque et d'un milieu. » (1997, p. 331)

2.3 *Dans l'étape interprétative proprement dite de l'analyse structurale, le rapport disjonction/conjonction est le principe de base .*

« La « révolution structurale » (Greimas) a consisté depuis Saussure, à analyser toute « langue naturelle », puis « tout ensemble signifiant », comme un système d'oppositions à l'intérieur d'une relation constitutive de sens. (...) Le sens linguistique d'un mot ne se comprend qu'en restituant la disjonction qui le spécifie et la conjonction qui lui assure son appartenance à une catégorie. » (1997, p. 129). Les auteurs reprennent l'exemple de l'opposition Noir/ Rose qui n'a pas le même sens quand il est situé dans la catégorie « couleur » ou dans la catégorie « humeur » (Je broie du noir / je vois la vie en rose). Différenciation et généralisation s'impliquent réciproquement. Les deux mécanismes producteurs de la signification sont la relation de disjonction et la relation de conjonction.

3ème partie : la mise à l'épreuve de la méthode sur un entretien biographique

Les entretiens qui constituent le corpus d'étude ont été réalisés auprès d'hommes et de femmes qui envisagent de prendre des fonctions de direction d'Etablissements Publics Locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPL pour simplifier³). Ils entrent en formation à l'issue de leur inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction⁴. L'objet de cette étude s'inscrit dans la politique d'égalité des chances entre hommes et femmes menée par le ministère en charge de l'Agriculture et de l'Enseignement agricole. L'analyse comparée des raisons pour lesquelles des hommes et des femmes envisagent d'accéder à des fonctions de

³ Un EPL est un établissement d'enseignement agricole à vocation générale et professionnelle qui rassemble sur un ou plusieurs sites un ou des établissements de natures différentes : Lycée, Centre de formation d'Apprentis, Centre de Formation Professionnelle pour Adultes, Exploitation agricole annexée

⁴ Deux promotions ont été sollicitées de participer à ces entretiens en début de formation et, ce, avec l'accord des responsables de la formation ; respectivement, 19 et 17 personnes de chaque promotion, hommes et femmes, se sont portés volontaires pour participer à ces entretiens qui se sont tenus à deux moments de leur cursus : au début de leur formation et au moment de leur affectation, six mois plus tard. Parallèlement des entretiens ont été menés avec les responsables de la formation sur les modalités d'inscription sur liste d'aptitude et sur les politiques de formation en cours pour l'enseignement agricole (2ème niveau du social selon Dubar, les institutions). A aucun moment ils n'ont interféré avec le travail réalisé avec les futurs directeurs et directrices.

direction d'EPL et la conception qu'ils s'en font en fonction de leur parcours antérieur et à venir fait donc l'objet du premier entretien. Le second entretien porte plutôt sur l'analyse de l'évolution de ces raisons et de la conception de cette fonction de direction au cours de la formation et au moment de la première affectation. Mon objectif est de repérer comment s'élabore la dimension biographique d'un moment à l'autre.

J'ai essayé de mettre en œuvre la méthode d'analyse structurale en commençant par un entretien que je croyais assez facile d'accès. Or, ce ne fut pas le cas. Je mets les difficultés rencontrées sur le compte de plusieurs raisons.

3.1 La première difficulté concerne le fait qu'il ne s'agit pas, simplement, d'appliquer une méthode.

Et, ce, même aussi clairement expliquée comme elle l'est dans l'ouvrage de Demazière et Dubar ; si une certaine appropriation peut se faire, dans un premier temps, dans le va et vient entre les exemples proposés et la pratique de l'analyse, celle-ci n'est pas suffisante pour permettre l'interprétation, il est nécessaire d'intégrer les théories sous-jacentes ou, tout au moins, de consulter des usages diversifiés de cette méthode d'analyse.

Dans cette perspective, la pratique de l'analyse structurale a été, pour moi, redoutable. Par exemple quand il s'est agi de décrire le processus de transaction biographique, c'est-à-dire de distinguer les Séquences de récit et les Propositions argumentaires. Les secondes sont souvent encastrées dans les premières et les premières souvent formulées comme des exemples à valeur d'argument auprès de l'interviewer.

Par exemple, à propos des raisons de son inscription sur la liste d'aptitude (aux fonctions de direction) qui était la question d'entrée, ce « faisant-fonction » (de direction) évoque plusieurs raisons dont deux qui portent sur la reconnaissance des 11 années de « faisant-fonction » sans statut ni primes et deux autres raisons qui portent sur sa façon de diriger un site forestier éloigné de 50 km de l'établissement principal où se trouve la direction de l'Etablissement Public Local (EPL). Mais, alors que les trois premières raisons sont évoquées de façon directe, la quatrième raison l'est de façon indirecte, par un détour :

	Séquence	Actants	Proposition Argumentaire
Il y avait 2 ou 3 enjeux principaux <i>pour moi</i> à passer la liste d'aptitude.		A1.1 (pour <i>moi</i> = attribution à lui-même d'une action qu'il conduit)	P1
Déjà c'était une <i>reconnaissance des fonctions</i> que je vous ai dit			
de la part du Ministère, ou de la part du jury.		A2 = Ministère A3 = Jury	P2
La deuxième, c'est pour <i>voir si</i> dans ma façon de raisonner le métier de direction depuis 11 ans, j'étais dans les clous ou en dehors		(qui doit <i>voir</i> ? A1 ? A2 ? A3 ? Tous ?)	
(...)			
La troisième raison, c'est une <i>reconnaissance financière</i> à un moment donné, pour ne pas parler de <i>reconnaissance statutaire</i> puisqu'il n'y a pas de statut dans la fonction, mais <i>du moins une reconnaissance financière</i> par			P3

la possibilité d'avoir des primes,			
alors que jusqu'à maintenant, j'ai fait fonction sans jamais avoir de primes pendant 11 ans.	S1		P4
Ce n'est pas la cause principale pour laquelle j'ai passé la liste d'aptitude.		A1.2 :	
La quatrième rejoint un peu la deuxième, c'est <i>se dire</i> qu'il y a des moments dans sa vie professionnelle où <i>on est mis</i> dans des situations de difficulté, dans des situations de remise en cause		A1.3	
et savoir si <i>cette remise en cause... si c'était moi, dans ma façon de penser</i> l'équipe de direction, <i>ma façon de penser</i> le fonctionnement d'un EPL multi-sites, <i>si ma vision était complètement fautive, aberrante ou si j'étais dans le vrai.</i>		A1.4	P5
J'ai été plus ou moins mis en difficulté par rapport à ça	S2		

Tableau 2 : Fragment d'entretien analysé selon les trois niveaux : Séquence, Actant, Proposition argumentaire

La phrase du quatrième enjeu relève-t-elle du niveau Séquence puisqu'elle décrit des situations qui ont été vécues comme situations de difficulté, de remise en cause ? L'existence de ces situations de mise en difficulté ne sera confirmée que dans la dernière phrase qui, elle, paraît relever plus clairement du niveau des Séquences de récit.

Par contre, il est intéressant de relever que le futur directeur, dans cette première partie de la phrase (de la quatrième raison), relate les « situations de remise en cause » sous une forme pronominale (*c'est se dire*) qui permet de montrer une réflexion active à propos d'une situation subie (*on est mis*) où le sujet et/ou l'actant en cause s'expriment sous couvert de la forme indéterminée ; alors que dans la deuxième partie de la phrase le sujet est très directement présent dans ce qu'il a de plus important à ses yeux (*ma façon de penser, ma vision*), dans une progression du « moi » au « je » très singulière. Cette phrase qui fait partie des premiers moments de l'entretien donne les clés de l'argumentation que ce candidat directeur poursuivra tout au long auprès de l'interviewer et qui ressemble à une plaidoirie pour sa vision des EPL multi-sites, grande préoccupation de l'enseignement agricole à ce moment-là, et centre de l'enjeu de reconnaissance de sa vision formée par 11 années d'expérience de « faisant-fonction », vision et action en butte avec le sentiment de non reconnaissance hiérarchique qui freine son désir de progression vers une fonction de direction d'EPL jugée passionnante.

Par contre l'analyse des « Actants » est particulièrement éclairante pour comprendre les relations entre le sujet et les partenaires de sa biographie eu égard à son objectif de réalisation personnelle et professionnelle. C'est ainsi que, parmi la cinquantaine de citations d'actants, j'ai pu repérer sept groupes :

- *La façon qu'il a de se nommer lui-même* : directement (« je ») ou indirectement (forme pronominale, « on ») ou en termes réflexifs ; ou, encore, associé à « nous », « ceux du petit site » dont il a la direction ;
- *Toute la chaîne hiérarchique* : « le Ministère », « le Directeur d'EPL », « la hiérarchie », « la fonction publique », l'ensemble représenté par des personnes ou des institutions pesantes qui freinent son désir de reconnaissance ;

- Au contraire, *le jury de la liste d'aptitude* apparaît comme un actant qui va lui rendre justice ;
- Il faut mettre à part *l'équipe de direction* de l'EPL et les questions soulevées à son propos : il affirme en faire partie objectivement, mais ne pas être reconnu par tous ses membres ; comme s'il y avait collusion de certains avec la « hiérarchie » à ce propos ;
- Le 4ème groupe qui « compte » dans ce processus de reconnaissance, ce sont *les Actants familiaux* : les parents mais, surtout, la compagne. Les enfants sont un peu à part, ils constituent, à la fois, une priorité pour les années à venir et un frein pour la mobilité que requiert la carrière ;
- Il y a peu de *pairs* ou *d'actants amicaux* et leur rôle est réduit : les « faisant-fonction » de direction comme lui, certains directeurs d'EPL qui ont favorisé son apprentissage du métier de direction, ceux qui partagent sa vision de ce métier ;
- Viennent, enfin, *les personnes et groupes sous sa responsabilité ou dont il assure la gestion* : les enseignants, les ATOS, le groupe spécifique des élèves et des adultes en formation. Ils sont surtout des faire-valoir de son action de direction.

3.2 La deuxième difficulté de l'analyse tient au temps passé pour faire – et refaire – l'analyse de ce seul entretien.

Si bien que, ce faisant, je n'ai atteint ni l'étape de schématisation du récit ni celle de comparaison avec d'autres récits et la mise en place d'une catégorisation commune⁵. J'ai encore moins atteint l'étape d'interprétation propre à l'analyse structurale. Bien que, dans le passage d'entretien cité ci-dessus la disjonction *reconnaissance / remise en cause* ou *mise en difficulté* apparaisse nettement ainsi que le double enjeu qui lui donne sens : la vision de l'organisation et du fonctionnement d'un EPL et l'accès aux fonctions de direction d'EPL.

3.3 La troisième difficulté est liée à l'objectif-même que je me suis donné

A savoir comment prend-on en compte de la subjectivité en sociologie ? Cette démarche trouve son aboutissement dans les processus de catégorisation et la notion de « formes identitaires ». Or, dans mes travaux sur la formation et, plus particulièrement, sur l'alternance, les processus de double transaction me permettent de construire des modèles de compréhension et d'analyse des processus de formation en termes de processus de construction identitaire et de déterminer les conditions de possibilité de cette construction. Ai-je, pour autant, détourné la théorie de son sens ? Je dirai, plutôt, que ce n'est pas la construction de la discipline « sociologie » qui m'intéresse mais l'usage que je peux faire des notions de double transaction : la « transaction subjective » parce qu'elle me permet d'accéder à une dynamique temporelle propre à chaque personne, à ses choix, sa manière de « faire avec » les contraintes, d'évaluer le parcours antérieur, de se projeter ou non dans l'avenir ; la « transaction objective » qui, avec les « Actants », fait apparaître très fortement le type de relation et de rapport social significatifs dans le cadre des actions où les personnes sont engagées et où elles ont à négocier leur reconnaissance mutuelle. Tous processus particulièrement intéressants à comprendre en situation de formation.

Pour ne pas conclure

Si je n'ai pu mener à bien cet exercice dans le temps imparti, en revanche, il m'aura beaucoup appris sur l'intérêt de considérer l'entretien biographique comme « une grande phrase », un argumentaire adressé et, en premier lieu, à la personne qui a l'initiative de la recherche, une intrigue à déchiffrer. Il m'a fait entrer, aussi, dans l'univers complexe de la double transaction au sens sociologique et à la compréhension concrète de la notion de « formes identitaires ». Le classement des « Actants » permet de comprendre les rapports sociaux et les types de relation constitutifs de la transaction relationnelle.

⁵ C'est une des critiques principales portée à la méthode par O. Schwartz et C. Paradeise. (1999). *Sociologie du travail*, n° 4, Vol 41, Octobre-Décembre, 453-479

Mais des questions demeurent.

Que m'a-t-il appris de la « subjectivité », des « mondes vécus » ? Dans l'ouvrage de 1997, Demazière et Dubar y reviennent longuement dans le chapitre X (p. 313 à 323) ainsi que dans la Conclusion. Il convient, dans l'avenir, d'explorer les différents sens proposés. A cet égard, la diversité d'expression du sujet vis-à-vis des différents « Actants » et de lui-même me paraît être un objet d'étude particulièrement intéressant.

Comment, justifier l'intérêt d'utiliser, en formation, une dimension centrale de la théorie de la socialisation – la double transaction – sans aller jusqu'à la catégorisation qui en est l'aboutissement ? de quelle induction s'agit-il, alors, en matière de processus de construction/déconstruction identitaire ?

C'est dans une perspective d'approfondissement ces différentes questions ainsi que de la notion de sujet, de subjectivité, de « mondes vécus » que je souhaite poursuivre cette réflexion. A la réserve près que cette exploration sur des terres inconnues m'amène à revenir sur les territoires mieux connus de la psychosociologie et de l'anthropologie avec un regard aiguisé par d'autres approches.

Références et bibliographie

- Camilleri, C. Kastersztein, J., Lipiansky, E.M., Malewska-Peyre, H., Taboada-Leonetti, I., Vasquez, A. (1990). *Stratégies identitaires*, Paris : PUF
- Chaix, Marie-Laure, (2007). Alternance et recomposition d'identités d'ingénieurs. In *Raisons éducatives*, p. 225-240. Genève : Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation. (Merhan F., Ronveaux C., Vanhulle S. (Eds), *Alternances en formation*, Bruxelles : De Boeck)
- Demazière, D., Dubar, C., (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris : Nathan
- Demazière, D., Dubar, C., (2001). Parcours professionnels, marchés du travail et formes identitaires : une théorisation. In LEST, *Marchés du travail et différenciations sociales : approches comparatives*, Huitièmes journées de sociologie du travail, Aix-en-Provence : CNRS-LEST
- Dubar, C. (1994). Identités collectives et individuelles dans le champ professionnel. In M. de Coster & F. Pichault (Ed.), *Traité de sociologie du travail* (p. 363-380). Bruxelles : De Boeck
- Dubar, C. (1999). L'entretien biographique comme outil de l'analyse sociologique. *Revue de Sociologie et d'Anthropologie*, UTIVAM
- Dubar, C. (2002) (3^{ème} éd.). *La socialisation*. Paris : Armand Colin, 1991 (1^{ère} éd.)
- Dubar, C. (2006). *Faire de la sociologie*. Paris : Belin
- TAP, P. (1988). L'identification est-elle une aliénation de l'identité ?. In TAP, P. (sous la direction de ...). *Identité individuelle et personnalisation*. Toulouse : Privat, Sciences de l'homme, Colloque international de Toulouse - sept. 1979, pp. 237-250.